

OSTÉOPATHE



OSTÉOPATHE

Vous exercez le métier d'ostéopathe dans un autre pays et vous souhaitez désormais le pratiquer en Colombie-Britannique? Vous êtes au bon endroit: sur cette page, vous trouverez la procédure détaillée pour faire valoir votre formation et commencer à exercer.

Si vous êtes également diplômé·e comme kinésithérapeute (appelé physiothérapeute au Canada), nous vous invitons à consulter notre fiche dédiée à cette profession, la procédure pour faire valoir votre formation et exercer étant très différente.



Les prérequis:

La profession d'ostéopathe n'est pas réglementée en Colombie-Britannique, c'est-à-dire qu'il n'est pas obligatoire de s'enregistrer auprès d'une autorité officielle pour pratiquer l'ostéopathie. Pour autant, il reste conseillé de vous inscrire auprès de l'organisme faisant la promotion de cette profession et supervisant ses membres: *OsteopathyBC*.

Faire reconnaître vos qualifications et [être inscrit·e](#) auprès de cette structure vous permettra d'être correctement reconnu·e, référencé·e et d'avoir des liens avec sa communauté de professionnel·le·s. Cela permettra également d'avoir vos consultations remboursées par la plupart des assurances privées de Colombie-Britannique.

Avant de commencer la procédure, assurez-vous de répondre à ces prérequis:

- être diplômé·e d'un programme d'ostéopathie ayant duré au moins 4 ans, ou une formation équivalente;
- Avoir déjà été enregistré·e dans un registre national ou auprès d'un ordre professionnel d'ostéopathes dans votre pays d'origine.

Nous vous recommandons également de lire toute cette page avant de commencer la procédure, afin d'avoir une vision d'ensemble des étapes qui vous attendent.

Un peu de vocabulaire:

Il y a une distinction très importante à faire entre les ostéopathes et les “docteurs en ostéopathie” (Doctor of Osteopathic Medicine). Ce titre est spécifiquement décerné par des écoles d’ostéopathie des Etats-Unis. En Colombie-Britannique, les personnes possédant ce diplôme sont considérées comme des médecins et peuvent s’enregistrer auprès du College of Physicians and Surgeons of British Columbia via une procédure particulière, ainsi qu’entrer en contact avec la Canadian Osteopathic Association au niveau national ou la British Columbia Osteopathic Association au niveau provincial.

Si vous êtes diplômé·e de n’importe quel autre pays, la seule chose que vous devez retenir est de ne pas vous renseigner via ces organismes, car ils ne sont pas adaptés à votre situation.

Anglais	Français
Osteopathic Practitioner	Ostéopathe
OsteopathyBC	<i>Pas de traduction officielle</i> Association des ostéopathes de Colombie-Britannique

La procédure en bref:

Les étapes clés sont les suivantes:

- Remplissez le formulaire pré-candidature d'OsteopathyBC
- Candidatez à l'adhésion auprès d'OsteopathyBC

Au terme de cette procédure, vous aurez l'autorisation d'exercer votre profession.

1. Remplissez le formulaire pré-candidature

Première étape: créez un compte en ligne sur le site d'OsteopathyBC et remplissez le [pre-application form](#). Vous devrez joindre plusieurs documents à votre demande:

Votre diplôme d'ostéopathe;

Tout autre diplôme que vous avez en lien avec les soins ou la santé;

Une preuve que vous avez été inscrit·e sur un registre national d'ostéopathes ou que vous avez été membre d'une association d'ostéopathes dans votre pays d'origine.

Envoyez le formulaire en ligne. Après examen de vos documents, *OsteopathyBC* vous recontactera pour vous dire si vous pouvez poursuivre la procédure d'enregistrement ou non.

2. Candidatez à l'adhésion

Suivez la procédure qu'OsteopathyBC vous a communiqué et fournissez toutes les [pièces demandées](#) (sous la section "*Requirements to Apply for Full or Temporary (6-12 months) Membership in OBC*") :

- Une photo d'identité au format passeport;
- Une preuve de votre formation (diplôme, relevés de notes officiels);
- Un certificat de formation de premiers secours et de réanimation cardio-respiratoire (*Standard First Aid and Level C CPR*). Vous devez avoir suivi un entraînement en personne, les cours en ligne ne sont pas acceptés. Si vous



voulez être formé·e au Canada, vous pouvez passer par la [Croix-Rouge Canadienne](#), [Lifesaving Society](#), [St. John Ambulance](#), [Heart and Stroke Foundation](#), ou la [Patrouille Canadienne de Ski](#);

- Une attestation d'assurance de responsabilité professionnelle;
- Une preuve que vous pouvez travailler légalement au Canada (statut de citoyen canadien, permis de travail, etc.).

Vous devez aussi accepter que soit mené un [examen de votre casier judiciaire](#) en Colombie-Britannique (*Criminal Record Check*).

Une fois votre candidature envoyée à *OsteopathyBC*, attendez-vous à un délai de traitement de 3 à 6 semaines. Vous devrez également payer des frais de procédure de 50\$CA. Si votre candidature est retenue, vous recevrez une réponse d'*OsteopathyBC* avec un lien pour payer les frais d'adhésion. Une fois cela fait, vous serez membre de la structure.

Félicitations, vous pouvez désormais exercer la profession d'ostéopathe avec la bénédiction de vos pairs!